

AD DE LYON
7 PLACE ST IRENEE
69005 LYON

Contrat n° 10837284704
N° de sociétaire : 664173

Paris, le 14 janvier 2025

ATTESTATION D'ASSURANCE ORGANISATEUR DE VOYAGE

Conformément aux articles R. 211-35 à R. 211-40 du Code du tourisme tels que modifiés par le décret n° 2015-1111 du 2 septembre 2015.

Nous soussignés, Mutuelle Saint-Christophe assurances, 277 Rue Saint-Jacques 75256 Paris cedex 05, attestons que :

AD DE LYON concernant Atout France

est titulaire d'un contrat d'assurance n°10837284704, ayant pris effet le 01/01/2025 et valable* jusqu'au 31/12/2025, couvrant les conséquences pécuniaires de sa Responsabilité civile pouvant lui incomber dans le cadre de :

L'organisation de voyage, conformément aux dispositions des articles L. 211-18, R. 211-35 à R. 211-41, L. 211-24 et R. 211-44 du Code du Tourisme.

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties et franchises figurant dans les limites ci-après :

Responsabilité Professionnelle organisateur de voyages :		Montant indiqué aux CP
☐ Tous dommages confondus dont	2 500 000 € par année d'assurance	Dommages corporels : Sans franchise Autres dommages : 10% des dommages minimum : 500 € maximum : 2000 €
☐ Dommages immatériels consécutifs ou non	500 000 € par année d'assurance	
☐ Perte ou destruction de bagages ou objets confiés à l'assuré	30 000 € par année d'assurance	500 €

La présente attestation vaut présomption simple d'assurance à la charge de l'assureur pour les seules périodes mentionnées, et ne peut engager la Mutuelle Saint-Christophe assurances au-delà des garanties et limites prévues dans les clauses du contrat auxquelles elle se réfère.

* attestation valable sous réserve de toute modification, suspension, annulation ou fin d'effet du contrat qui interviendrait postérieurement à la date de la présente attestation.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le Directeur Technique

Mutuelle Saint-Christophe Assurances
277, rue Saint-Jacques
75256 PARIS cedex 05
146 01 56 24 76 00

